



L'accès aux terres en Afrique subsaharienne, une des clés du développement

Programme prévisionnel

Lundi 24 juin 2013
9:00 – 18:00

avec le soutien du



CONSEIL SUPÉRIEUR
DU NOTARIAT

Ifri
Salle de conférences
27 rue de la Procession
75015 Paris

Cadre d'analyse

L'Afrique subsaharienne connaît actuellement des transformations rapides et de très grande ampleur : croissance économique forte, explosion démographique et urbanisation rapide devraient perdurer pendant plusieurs décennies. Sa population a dépassé le milliard d'individus. L'accroissement démographique et urbain accentue la demande pour les systèmes agro-pastoraux des pays du sud du Sahara. Cette tension sur les systèmes agricoles africains, conjuguée aux besoins alimentaires planétaires croissants et à la nouvelle demande internationale en biocarburants, exacerbe la pression sur les terres agricoles du continent.

Celles-ci sont en effet de plus en plus convoitées par de nombreux acteurs aux profils différents, du global au local, avec des conséquences parfois dramatiques pour les communautés locales.

La régulation de l'accès aux terres agricoles est plus que jamais nécessaire pour protéger les droits des populations rurales et pour un développement auto-centré. L'accès des paysans à la propriété foncière est l'une des conditions d'un développement du secteur. Une politique claire et volontariste de la part des États est désormais incontournable pour encadrer les acquisitions et les exploitations de terres.

Ce sont ces thématiques que cette conférence se propose d'étudier à travers trois tables rondes.

La première situera la question foncière dans les enjeux démographiques et alimentaires globaux en insistant en particulier sur l'accélération de la compétition pour l'accès au foncier dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, une compétition globale (phénomène dit du *Landgrabbing*) mais aussi une compétition sur le plan national et local entre différents acteurs.

La deuxième table ronde abordera la question des droits fonciers qui se chevauchent, le rôle de certaines chefferies coutumières dans l'exploitation et la capacité d'accès aux terres agricoles ainsi que les difficiles mises en place de politiques foncières de certains États.

Enfin, la troisième table ronde traitera de l'accès à la terre pour les paysans comme de l'une des conditions de l'amélioration de leur condition. Cette table ronde se penchera en particulier sur les exemples de mises en place des titres simplifiés.

Matinée

8:30-9:00 *Accueil café*

9:00-9:15 **Introduction de la journée**
Dominique David, Directeur exécutif, Ifri

Table ronde I : **Évolutions démographiques et alimentaires et phénomènes d'accaparement des terres**

Présidence à définir

9:15-10:15 *Le défi alimentaire mondial et africain*
Alain Antil, Chercheur, programme Afrique subsaharienne, Ifri
La nécessaire évolution des agricultures africaines, des réserves de productivité
Marc Dufumier, Agronome, Agro Paristech
Ruée vers les terres agricoles – Opportunité ou risque pour la sécurité alimentaire en Afrique?
Madiodio Niassé, Directeur, International Land Coalition
L'accaparement des terres en Afrique, un phénomène aussi national
Etienne Le Roy, Professeur d'anthropologie juridique, Directeur du Laboratoire d'anthropologie juridique de Paris (LAMP), Université Sorbonne-Paris I

10:15-11:00 **Séance de questions**

11:00-11:30 *Pause café*

Table ronde II : **De la compétition des droits aux politiques foncières**

Présidence à définir

11:30-12:15 *Après le retrait de l'État, gestion néo-coutumière des terres de la vallée du Sénégal et exclusion foncière des subalternes*
Jean Schmitz, Anthropologue, Directeur de recherche à l'IRD
Des chevauchements de droits qui peuvent créer des tensions chez les communautés. Le cas du Bénin
Bruno Angsthem, Chargé de mission Afrique, CCFD-Terre solidaire
Le défi de la sécurisation foncière dans un Etat fragile : le cas de l'Est de la RDC
Florence Liégeois, Responsable des programmes RDC, RCN Justice & Démocratie

12:15-13:00 **Séance de questions**

13:00-14:30 *Déjeuner intervenants, équipe et invités, Ifri, Patio*

Après-midi

Table ronde III : Un accès au foncier comme enjeu de développement : l'exemple du titrement (TSS)

- 14:30-15:30** *La propriété foncière comme facteur de développement*
A confirmer
La simplification du processus de titrement foncier (TSS) pour les paysans : une réponse possible
Me Abdoulaye Harissou, Président du groupe de travail « titrement », Union internationale du Notariat Latin (UINIL)
Madagascar, étude d'une révolution, l'ouverture des guichets fonciers ruraux
Didier Nourissat, Coordonateur de la commission titrement – Conseiller général, Conseil Supérieur du Notariat
Évolution du titre simplifié en Afrique subsaharienne
Bachir Dieye, Conseiller à la Commission de la coopération et du développement, Assemblée parlementaire de la francophonie
- 15:30-16:30** **Séance de questions**
- 16:30-17:00** **Conclusion de la journée**

Les titres des interventions sont donnés à titre indicatif et pourront être modifiés par les intervenants.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Camille Niaufre par téléphone au 01 40 61 60 88

ou à l'adresse suivante : afrique@ifri.org